

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Vendredi 21 Juin 2024

Le vingt et un juin deux mil vingt-quatre à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Romain dûment convoqué se sont réunis salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence du maire Jacky BEAU.

**Date de la convocation :** 13/06/2024

**Nombre de conseillers en fonction :** 10

**Membres présents :** 8

**Étaient présents :** Mesdames HOMER Anne, BENETAUD Fabienne, ROUHAULT Marion, Messieurs BEAU Jacky, BORIACHON Thierry, CHOCARNE Alain, BELIN Nicolas, BOUE Alexandre.

**Absents excusés :** RIPAULT Françoise.

**Absente non excusée :** ROVERY Christelle.

*Secrétaire de séance Marion ROUHAULT*

### **Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance du 30 mai 2024**

Après avoir procédé à l'appel nominatif des conseillers et vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 30 mai 2024 à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations en séance.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 30 mai 2024 dernier :

- Adoptent la rédaction des délibérations prises lors de ladite séance.

### **1 – Élections Législatives : bureau de vote**

Mise en place du bureau de vote pour les élections européennes des dimanches 30 juin et 7 juillet 2024.

Président : Jacky BEAU

Secrétaire : Marion ROUHAULT

Assesseurs : Thierry BORIACHON – Fabienne BENETAUD

Ouverture du bureau de vote : 8h00 à 18h00

### **2 – Travaux de ravalement de façade mairie**

*Délibération n°2024-19*

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que suite à l'étude de sol pour le bâtiment mairie/salle annexe, des devis ont été demandés pour la reprise des soubassements et un ravalement complet de la façade afin de consolider l'immeuble.

- Entreprise ZEARO : - ravalement façade complet : 44 711.74 € HT
  - reprise des soubassements : 6 829.63 € HT
- Entreprise TOP RENOV : ravalement façade complet : 34 924.26 € HT

Après lecture des devis, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise ZEARO pour les travaux de reprise des soubassements.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Département par le biais d'ACTIV3 à hauteur de 80 % du montant des travaux.

Le plan de financement se présente ainsi :

Travaux de reprise des soubassements :	6 829.63 € HT
Subvention ACTIV 3 :	5 463.00 €
Autofinancement :	1 366.63 €

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte les travaux de reprise des soubassements du bâtiment Mairie/salle annexe pour un montant total de 6 829.63 € HT,
- Accepte le plan de financement proposé avec la sollicitation de la subvention ACTIV3 auprès du Département de la Vienne,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de ces travaux, et la demande de subvention.

### **3 – Demande de subvention – travaux accès salle annexe**

#### Délibération n°2024-20

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la validation du projet de créer un accès à la salle annexe de la mairie, par l'ancienne cour d'école lors de la réunion de conseil du 25 avril 2024.

Monsieur le maire propose de rajouter au projet l'installation de 2 portails pour la sécurité des lieux, un côté voirie et un côté cour d'école. Il présente les devis :

- LEONARD Fermetures : 6 938.00 € HT
- NOVA Menuiseries : 5 616.35 € HT

Après lecture des devis, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise NOVA Menuiseries pour un montant de 5 616.35 € pour la fourniture et la pose de 2 portails.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de solliciter une subvention auprès du Département par le biais d'ACTIV3.

Le plan de financement se présente ainsi :

- Entreprise STPR de Pleuville (16) :	2 933.00 € HT
Création d'un accès avec terrassement et enduit bicouche	
- Michel BIBAULT de Saint Romain :	1 340.00 € HT
Ouverture mur en pierre et pose enduits	
- NOVA Menuiseries :	
Portails :	5 616.35 € HT
<b>TOTAL des travaux accès salle annexe :</b>	<b>9 889.35 € HT</b>
<b>Subvention ACTIV 3 :</b>	<b>7 661.00 € HT</b>
<b>Autofinancement :</b>	<b>2 228.35 € HT</b>

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte les travaux de création d'un accès à la salle annexe de la mairie pour un montant total de 9 889.35 € HT,
- Accepte le plan de financement proposé avec la sollicitation de la subvention ACTIV3 auprès du Département de la Vienne pour un montant de 7 661 €,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de ces travaux, et la demande de subvention.

#### **Questions diverses :**

- Résiliation bail garage
- Information révision PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : réunion le 18/07/2024

Signature du secrétaire de séance  
Marion ROUHAULT

Signature du Maire  
Jacky BEAU